

COMITE DE PILOTAGE DU PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL DE GATINE POITEVINE

07 septembre 2017

Compte-rendu



Membres présents :

Nom	Fonction
AUDOULARD Sophie	Service Patrimoine Naturel de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
BARBIER Philippe	Président du CARUG
BATHO Delphine	Députée de la 2ème circonscription des Deux-Sèvres
BRESCIA Nathalie	Maire d'Amailoux
BROUARD Dominique	Personne qualifiée
BURBAUD Christophe	Sous-préfet de l'arrondissement de Parthenay
CHAUSSERAY Francine	Maire de Beaulieu sous Parthenay, élue au Pays de Gâtine
CORBEAU Ludovic	Secrétaire Générale de la sous-préfecture de Parthenay
CORNUS Thierry	Pôle territorial Nord 79, DDT
FAVREAU Gilbert	Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres
FOURNIAU Jean-Michel	Administrateur, Tourisme en Gâtine
GAILLARD Didier	Président du Pays de Gâtine
GAMACHE Nicolas	Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine
LIMOGES Christophe	Elu à la Chambre d'Agriculture
MAUFRAS Yannick	Président de Deux-Sèvres Nature Environnement
MORIN Serge	Président du CPIE de Gâtine Poitevine
PILLET Noémie	Directrice de Tourisme en Gâtine
RIMBEAU Jean-Pierre	Vice-président du Pays de Gâtine
SIROT DEVINEAU Anne-Françoise	Service Environnement-site de Poitiers, Région Nouvelle-Aquitaine
VALLEE Vincent	Chargé de mission, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CESBRON Ronan	Directeur, Pays de Gâtine
BEVILLON Camille	Pays de Gâtine
MATTRAT Virginie	Pays de Gâtine
FAUCHER Constance	Pays de Gâtine

Membres excusés :

Nom	Fonction
ALBERT Philippe	Président du Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine
BARON Jérôme	Responsable du pôle économie et territoire Chambre d'Agriculture 79
BELEGOU Alice	Elue, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
BERTHELOT Pascal	Elu, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
COIFFARD Jean-François	Maire de Maisontiers, élu au Pays de Gâtine
COIRAULT Fabien	Elu, Chambre de Commerce et d'Industrie
CUBAUD Olivier	Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
DUPUIS Didier	Président de l'OS Parthenaise
GAMACHE Adèle	Directrice du CPIE de Gâtine Poitevine
JAMONNEAU Vincent	Elu, Jeunes Agriculteurs 79
LARTIGAU Moea	Administratrice, Deux-Sèvres Nature Environnement
MORIN Annick	Chef du pôle territorial Nord 79, DDT
ZALAS Christelle	Cheffe de service Environnement Région Nouvelle-Aquitaine

M GAILLARD remercie les participants présents à ce comité de pilotage du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine. Il présente les excuses du Pays de Gâtine pour le report de cette réunion initialement prévue en juillet dernier.

M GAILLARD remercie particulièrement M le Sous-préfet de sa présence au comité de pilotage. Il présente l'ordre du jour et demande aux participants de se présenter

Ordre du jour :

- **Bilan des réunions à destination des conseillers municipaux**
- **Bilan du séminaire de travail des commissions**
- **Etat d'avancement du dossier d'opportunité**
- **Discussions sur le périmètre d'étude du projet**
- **Point financier de l'étude d'opportunité**
- **Point sur le calendrier**
- **Rappel des visites d'études**

- Bilan des réunions à destination des conseillers municipaux

En novembre 2016, une première réunion d'information avait réuni un peu plus de la moitié des maires du territoire. Comme prévu des réunions territoriales à destination des conseillers municipaux ont été organisées entre le 15 juin et le 6 juillet. Près de 150 élus du territoire se sont déplacés à l'une de ces rencontres. M Gamache était présent aux côtés de Mrs Gaillard et Rimbeau lors de 4 réunions. Ces réunions présentaient l'outil PNR puis la démarche engagée par le Pays.

L'accueil des élus a été positif et chaque réunion a permis d'aborder des questions très différentes dans une ambiance plutôt conviviale.

Une dernière réunion de présentation aura lieu le 18 septembre à 19h au Pays de Gâtine afin d'informer les communes qui n'étaient pas présentes aux précédentes réunions.

Mme BATHO souligne la participation aux réunions des conseillers municipaux ainsi que la pertinence des questions posées.

- Bilan du séminaire de travail des commissions

Le séminaire de travail des commissions du projet de Parc a réuni près d'une centaine de personnes le 1^{er} juin dernier au lycée des Grippeaux à Parthenay. Les équipes de l'IFREE ont animé cette journée et les participants ont largement apprécié leur travail ainsi que l'organisation générale de cette journée.

Rappel du programme de cette journée :

- Une première séquence sur l'opportunité du projet : Les membres des commissions étaient mélangés pour ce premier temps de travail. Une synthèse de ces échanges est à retrouver en annexe de ce compte-rendu.

- La deuxième partie de la matinée était consacrée aux travaux par commission thématique. A partir d'une présentation synthétique, les membres des commissions ont identifié les forces et les faiblesses du territoire ainsi que les éléments essentiels à faire figurer dans le dossier d'opportunité
- L'après midi, après la mise en commun des travaux de la matinée, les participants se sont livrés à un exercice de projection : La Gâtine en 2037, quels axes de travail se dessinent ?

M RIMBEAU est satisfait de cette journée où les acteurs présents ont montré leur dynamisme et leur envie de prendre part au projet.

Mme BATHO souligne la réussite de cette journée tant pour l'organisation que pour la richesse des échanges. Les participants avaient pleinement conscience des fragilités qui pèsent sur le territoire et des risques pour le maintien de l'identité. Elle salue la séquence sur « La Gâtine en 2037 ».

M BROUARD félicite le Pays de la réussite de l'animation et de l'implication de ses partenaires (CPIE, Chambres consulaires, IFREE)

Mme SIROT DEVINEAU note le consensus et la volonté d'agir des participants. Elle n'a ressenti aucun signe d'animosité ce qui peut paraître étonnant par rapport à l'enjeu du projet. Elle met en garde le Pays d'éventuels signaux négatifs à venir et à anticiper.

Mme BATHO répond qu'elle a pu apprécier au fur et à mesure de la journée l'évolution de l'image du Parc qui, pour les participants, est identifié maintenant comme un outil d'aménagement susceptible de répondre aux enjeux économiques, écologiques et identitaires notamment pour la question du maintien de l'élevage et aux fragilités du territoire. Les membres des commissions ont vu leurs intérêts converger.

M GAMACHE invite à rester vigilant face au scepticisme qui pourrait apparaître après la phase de l'étude d'opportunité. Il encourage à la transparence, au débat et au traitement des questions.

Les commissions vont se réunir séparément pour continuer le travail de rédaction de la partie analyse thématique du territoire du dossier d'opportunité. Les réunions auront lieu entre le 26 septembre et le 5 octobre.

L'accompagnement de l'Ifrée a favorisé la réussite de ce premier temps de travail, les commissions doivent se structurer pour fonctionner en autonomie. Des référents élus et techniciens ont été désignés pour chaque commission.

Objectifs : synthétiser les éléments des grilles AFOM ; hiérarchiser les enjeux qui en émanent ; aboutir à une vision partagée ; relire et compléter les éléments de diagnostic.

- Etat d'avancement du dossier d'opportunité

Un exemplaire du guide à l'attention des porteurs de projet pour la rédaction du dossier d'opportunité a été remis aux participants et sera envoyé en même temps que le présent compte-rendu.

Le Pays de Gâtine a fait le choix de ne pas passer par un bureau d'études pour réaliser ce dossier d'opportunité mais de faire appel aux partenaires locaux selon le schéma ci –dessous :

-  Activités (économie, tourisme, agriculture)
 - Etudes des Chambres Consulaires 79
 - Synthèse de Tourisme en Gâtine
-  Vie quotidienne (aménagement, logement, services)
 - SCoT, données statistiques
-  Identité (culture et patrimoine)
 - Synthèse stage 2017 / CARUG
-  Cadre de vie (biodiversité, paysage, agriculture)
 - Etude Chambre d'Agriculture 79
 - Synthèse stage 2016 + travaux du CPIE

Mme BATHO demande si les données de l'étude agricole sont récentes. Elle indique que la DRAAF possède des données précises et récentes sur la base déclarations PAC.

M BURBAUD se tient à la disposition du Pays de Gâtine afin de faciliter l'accès aux données des services de l'Etat.

Mme BEVILLON lance un appel aux différents partenaires pour qu'ils mettent à disposition du Pays des données utiles à la constitution du dossier d'opportunité.

- Discussions sur le périmètre d'étude du projet

M GAILLARD expose la rencontre qui a eu lieu mi-juillet avec les élus du canton de Moncoutant sur invitation de M Philippe MOUILLER. Ces communes ont quitté le Pays de Gâtine pour rejoindre l'agglomération de Bressuire en 2014.

Le périmètre du projet de PNR est une question récurrente depuis le lancement de cette réflexion par le Pays de Gâtine. Cette question concerne aussi bien les territoires en marge du Pays que certaines communes de plaine à l'intérieur du Pays.

Au lancement du projet, le choix s'était arrêté sur le périmètre administratif de la Gâtine en lien avec le périmètre du SCoT et le territoire de contractualisation de la Région.

Les communes rencontrées ont montré leur intérêt pour ce projet. Sans vouloir prendre une décision officielle, elles ont souhaité être tenue informées de l'avancement du projet.

La procédure de création d'un PNR veut que le dossier d'opportunité porte sur l'ensemble des communes qui pourraient intégrer le périmètre d'étude fixé à l'issu de l'avis d'opportunité. Ce périmètre d'étude définit l'enveloppe maximale des communes qui adhéreront à la charte ou qui pourront le faire après renouvellement du Conseil municipal.

Mme AUDOUARD indique que les membres du CNPN ont plutôt tendance à vouloir restreindre le périmètre plutôt qu'à chercher à l'élargir. Le périmètre d'étude constitue une contrainte limitative que seule une révision de charte peut venir élargir.

Des contacts seront pris avec le CNPN et la Fédé des PNR pour connaître leur avis sur cette question.

- Point financier pour l'étude d'opportunité

M CESBRON présente un point financier sur le coût de l'étude d'opportunité. Les postes de dépenses sont les études commandées, l'organisation du séminaire, les éléments de communication ainsi que le temps passé par les agents du Pays. En ce qui concerne les recettes, la Région intervient à hauteur de 50 % des dépenses dans la limite de 50 000 €.

M FAVREAU s'interroge sur le fait qu'il n'y ait pas une visibilité à plus long terme sur le budget du projet de Parc.

Ce budget ne concerne que l'étude d'opportunité. Dans l'attente d'un avis d'opportunité positif, il n'est pas possible d'envisager le projet à plus long terme.

M GAMACHE insiste sur l'importance de valoriser le choix du Pays de fonctionner avec les acteurs du territoire pour rédiger le dossier d'opportunité sans passer par un bureau d'études.

- Point sur le calendrier

L'avancement de la démarche est présenté aux membres du comité de pilotage. L'objectif sera de proposer le dossier d'opportunité à la Commission Permanente du Conseil Régional en mars 2018.

- Rappel des visites d'études

Les membres du comité de pilotage ont été invités à s'inscrire aux visites d'études proposées dans 3 PNR voisins.

PNR Normandie-Maine 14/09/17

- Préservation du bocage
- Aménagement des centres-bourgs

PNR Loire-Anjou-Touraine 19/09/17

- Développement local et « Marque Parc »
- Rénovation énergétique du bâti - Plan Climat

PNR Périgord-Limousin 21/09/17

- Culture et patrimoine
- Tourisme et valorisation des savoir-faire locaux

- Information sur le FIFO 2017

M BROUARD présente la table ronde qui sera consacrée au projet de PNR lors de la prochaine édition du FIFO. L'inauguration aura lieu le 27 octobre et la table ronde se tiendra le lundi 30 octobre à 16h.

M BROUARD informera le Pays de Gâtine de l'avancée de l'organisation de cette table ronde.

Concernant la tenue d'un stand sur toute la durée du festival, plusieurs idées pour l'animer ont été évoquées. Le Pays de Gâtine va étudier s'il est en capacité d'organiser cette participation sur une semaine.

- Conclusion

M FAVREAU revient sur la question du périmètre qui sera à trancher et se félicite de l'avancée du projet.

M GAMACHE revient sur l'intérêt d'un consensus autour du projet. Il souhaite alerter le Comité de Pilotage sur les questions posées par les élus du Marais-Poitevin sur l'opportunité d'un Parc en Gâtine. Le projet de la Gâtine est cohérent avec le Parc existant dans le Département.

Mme BATHO souhaite que la dynamique du séminaire soit conservée pour garder le même niveau d'engagement et maintenir l'esprit d'équipe. Un moment convivial pourrait être proposé afin de réunir les membres des commissions.

M BURBAUD remercie M Gaillard de l'avoir invité à ce comité de pilotage. Il confirme le soutien de l'Etat à ce projet sur le principe ainsi que dans l'accompagnement quotidien de la démarche.